

Pétrole et gaz du Canada—Loi

Canada au moment où nous pouvions le moins nous le permettre. Depuis cet achat, comme l'a signalé l'un de mes collègues, les Belges considèrent le ministre des Finances (M. MacEachen) comme leur saint patron. Si le gouvernement a fait tout cela, c'est afin d'étourdir les Canadiens avec sa propagande, en ayant une station service de Petro-Canada peinte aux couleurs du parti libéral à tous les carrefours du Canada.

Quel secteur suivra? Les aciéries, les banques ou les supermarchés? Peut-être verrons-nous un jour le mot «Canada» accolé au nom de tous ces secteurs. Le gouvernement, en s'engageant sur la voie glissante de la socialisation, risque de s'embourber dans la fange de la nationalisation.

L'Amérique du Nord représente l'un des derniers bastions, sinon le dernier, du régime de la libre entreprise. Les pays industrialisés sont peu nombreux à n'avoir pas encore amorcé de virage à gauche. Les Français ont choisi à leur tour d'imiter ceux qui préfèrent laisser l'État agir à leur place, c'est-à-dire la voie du socialisme.

Voyons l'article 28 du bill qui régit les droits relatifs au pétrole et au gaz sur les terres du Canada. Il stipule:

Aucune part de la Couronne n'est réservée à l'égard d'une ancienne concession aux termes de laquelle la production de pétrole ou de gaz, à l'exception de celle destinée à des essais, a commencé avant le 1^{er} janvier 1981 ou à l'égard des droits qui lui ont succédé.

Mon collègue le député d'Etobicoke-Centre (M. Wilson) propose dans la motion 23 qu'on remplace les lignes 13 à 17 de l'article 28 par ce qui suit:

«aux termes de laquelle on a, au plus tard le 28 octobre 1980, fait des découvertes importantes ou des découvertes commerciales de pétrole ou de gaz, ou à l'égard des droits qui lui ont succédé.»

La Couronne serait ainsi empêchée de prendre une part après coup dans les cas où la découverte a précédé l'annonce du Programme énergétique national. Le libellé actuel de l'article donne à la Couronne la possibilité d'une intervention rétroactive. Nous voudrions que l'article soit supprimé. Pourquoi le gouvernement devrait-il s'imposer rétroactivement? Quiconque croit réellement au régime de la libre entreprise ne veut pas le voir faussé, surtout pas aux dépens des sociétés pétrolières canadiennes. Personne ne désire que le gouvernement se forge des règles à sa convenance. Plusieurs de mes collègues ont dit qu'il s'agit d'une sorte de vol et je suis d'accord. C'est de la confiscation. Chaque fois qu'on enlève à quelqu'un une chose qu'il a acquise à la sueur de son front, on commet un vol. Cela vaut pour l'État autant que pour quiconque.

● (1610)

La morale de tout cela, c'est qu'à notre avis la libre entreprise canadienne est mieux en mesure de mettre les ressources en valeur que la bureaucratie étatique. Nous estimons qu'on ne tolérerait jamais dans le secteur privé ce rétro-accaparement prévu à l'article 28. Ce vol de bas étage sape la libre entreprise dans ses droits acquis.

Est-ce que d'un coup de baguette magique la participation étatique nous rend plus Canadiens, ou meilleurs Canadiens? Bien au contraire, elle nous enlève l'initiative, elle fait de nous des socialistes. Voilà ce que le bill C-48 fait de nous.

J'aimerais citer le texte suivant:

L'État se servira de sa suprématie politique pour s'approprier graduellement la totalité du capital, pour réunir tous les moyens de production. Au début, évidemment, cela ne pourra se faire qu'au moyen d'empiètements despotiques sur les droits de propriété et sur les conditions qui régissent la production...

Dans les pays les plus avancés, les règles suivantes s'appliqueront de façon assez générale.

1. Abolition de la propriété du sol et utilisation de tous les loyers fonciers à des fins publiques.

Est-ce que le bill C-48 n'entame pas ce processus?

2. Confiscation des biens de tous les émigrés et rebelles.

Est-ce cela que le bill C-48 amorce? Il n'est pas fait mention de biens dans la charte des droits du projet de constitution.

3. Imposition des revenus lourde et progressive.

Cela nous l'avons déjà, et je me demande dans quelle mesure cela va encore s'aggraver jeudi soir de la semaine prochaine.

4. Suppression de tout droit de succession.

Cela s'est fait au Royaume-Uni, et notre fiscalité est orientée dans cette direction.

5. Centralisation du crédit dans les mains de l'État, au moyen d'une banque nationalisée détenant un monopole.

Tous les jeudi cela s'amorce.

6. Centralisation des télécommunications et des transports dans les mains de l'État.

Il suffit de penser à Radio-Canada, à la CDC qui a le contrôle sur le réseau Global, à la suppression des lignes de chemin de fer et au rapport Kent. Ce sera là la prochaine mission de la *Pravda* du Canada.

7. Augmentation du nombre des usines et des moyens de production appartenant à l'État; mise en culture des terres en friche, et amendement du sol suivant un plan d'ensemble.

Examinez les articles de ce bill, monsieur l'Orateur, et vous verrez que cela s'y trouve également. On lit dans le bill:

Actuellement le ministre a tout pouvoir pour définir le niveau convenable de contenu de main-d'œuvre et de matériaux canadiens. Une modification va introduire une annexe détaillée qui exigera le niveau le plus élevé possible de contenu de main-d'œuvre canadienne et autochtone, ainsi qu'un programme précis d'approvisionnement canadien en biens et services pour chaque opération de mise en valeur. Cette approche est préférable à la fixation d'un contingent rigide de contenu canadien.

Je reviens à ma lecture:

8. Obligation égale pour tous de travailler. Création d'armées industrielles, spécialement dans le secteur agricole.

9. Fusion de l'agriculture et de l'industrie; abolition graduelle de la distinction entre ville et campagne, par une répartition plus égale de la population.

Ce sont là les défauts que nous reprochons au projet de constitution.

Détrompez-vous, monsieur l'Orateur. Ce préambule et ces neuf points ne sont pas l'œuvre de nos vis-à-vis. Cela ressemble beaucoup à ce qu'on peut lire dans le bill C-48. Je vais vous dire d'où cela est extrait. Il s'agit du Manifeste du parti communiste rédigé par Marx et Engels.

M. John A. Masters, président de la Canadian Hunter Exploration Limited m'a envoyé un livre intitulé «The Hunters» qui est un tableau fidèle, selon moi, de la libre entreprise au Canada. Je n'ai pas encore eu l'occasion de rencontrer M. Masters mais j'espère le faire prochainement. Dans son livre, il dit ceci: